

Présentation du dispositif argent de poche



- Explication :

Ce dispositif offre la possibilité aux jeunes d'Apremont, qui sont âgés de 16 à 17 ans révolus, d'effectuer des missions de proximité à l'occasion des **vacances scolaires**. Le jeune qui participe à ce dispositif reçoit une indemnisation de 15€ pour trois heures de missions.

- Les objectifs :



Responsabiliser les jeunes.



Nouer des relations avec les agents municipaux et s'insérer dans la vie locale.



Être confronté à des règles et sensibilisé au monde du travail.



Améliorer l'image de la jeunesse sur le territoire en valorisant leur action.

- L'inscription :

Le dossier d'inscription est disponible à la mairie sur les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune. Ce dossier doit être retourné complet en mairie ou par mail 15 jours avant chaque vacances scolaires.

Les places sont limitées selon les missions proposées. Elles sont attribuées par ordre d'arrivée (dossier entièrement complété).

Pour les jeunes qui n'auraient pas été retenus pour une mission, leur dossier sera prioritaire pour les prochaines fois.

- L'encadrement :

Les missions confiées aux jeunes seront toujours encadrés par les agents de la commune (technique ou administratif).

- Les documents administratifs nécessaires :

La fiche de renseignements / L'autorisation parentale / Le contrat de participation / La fiche sanitaire de liaison / Une photocopie de la pièce d'identité / Un relevé d'identité bancaire / Une attestation d'assurance responsabilité civile / Une lettre de motivation et un CV.

La fiche de renseignements



PHOTO
IDENTITE

Nom :

Prénom :

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Adresse mail :

Téléphone portable :

Situation : ☐ Lycéen(ne)
☐ Autre :

Représentant légal 1 :



Nom et Prénom :



Téléphone portable :



Téléphone fixe :



Adresse mail :

Représentant légal 2 :



Nom et Prénom :



Téléphone portable :



Téléphone fixe :



Adresse mail :

Pièces obligatoires à joindre :

- | | |
|--|---|
| ☐ Photocopie d'une pièce d'identité | ☐ RIB |
| ☐ Photocopie de l'attestation d'assuré social | ☐ Lettre de motivation |
| ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile | ☐ CV |
| ☐ Fiche sanitaire de liaison | |
| ☐ Autorisation parentale | |

Le mineur autorise :

La municipalité à prendre des photos et vidéos lors des missions pour la communication (cochez pour valider) :

- ☐ Site internet de la commune
- ☐ Facebook de la commune
- ☐ Presse locale
- ☐ Bulletin municipal communal
- ☐ La diffusion de mon Nom & Prénom dans le cadre de la communication

Autorisation parentale

La commune d'Apremont n'est pas notifiée comme employeur des jeunes participants aux missions. De ce fait, l'indemnisation perçue ne pourra pas être considérée comme un salaire.

Pour les missions, une attestation donnant preuve d'une couverture sociale sera obligatoire. Elle devra être au nom du jeune ou du tuteur et remise lors de l'inscription aux missions. Si le jeune se blesse lors du trajet ou durant la mission, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en charge par son propre régime de couverture sociale. La commune s'engage à souscrire un contrat d'assurance de responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages et accidents liés au dispositif argent de poche.

Après lecture et en qualité de représentant légal, je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des éléments ci-dessus et du contrat auquel mon enfant s'engage.

Autorise mon enfant :

Nom et Prénom :

A participer à l'opération (Argent de poche)

Fait à le

Signatures des représentants (précédées de la mention "Lu et approuvé")

- Nom du mineur :
- Prénom :
- Date de naissance :

1-Vaccination :

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	Vaccins recommandés
Diphtérie				Coqueluche
Tétanos				Haemophilus
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons - Rougeole
				Pneumocoque
				BCG
				Autres (préciser)

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE INDICATION.

Suit-il un traitement médical pendant le dispositif ? Oui / Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

2-Renseignements concernant le mineur :

- Allergies alimentaires : OUI ☐ NON ☐
- Médicamenteuses : OUI ☐ NON ☐
- Autres (Plantes, Pollen, etc..) : OUI ☐ NON ☐

Précisez :

Si oui, joindre un justificatif précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui précisez : OUI ☐ NON ☐

Précisez :
.....
.....

3-Recommandations utiles des parents

Le mineur porte des lunettes, lentilles, prothèse auditive,etc...

Précisez :
.....
.....

4-Responsables du mineur

Responsable N°1 :

 Nom et Prénom :
 Adresse :
 Téléphone portable :
 Téléphone fixe :

Responsable N°2 :

 Nom et Prénom :
 Adresse :
 Téléphone portable :
 Téléphone fixe :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :..... Signatures des deux représentants :

Contrat de participation au dispositif Argent de poche (2025)



Le contrat ci-dessous est un engagement de votre part et également de la part de l'encadrant du dispositif. En signant ce contrat, le participant s'engage à respecter les règles, ci-dessous, qui lui seront confiées lors des missions.

La ponctualité :



- J'arrive à l'heure au point de rendez-vous. Les personnes qui arrivent **en retard** (sans excuse valable) ne seront pas acceptées pour participer à la mission.
- Je m'engage à être présent toute la durée de l'activité. Je n'ai pas le droit de partir avant l'horaire prévu, y compris sur mon temps de pause.

La durée de la mission :



- Le dispositif se déroule durant les vacances scolaires de 8h30 à 11h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi). Je m'engage à être disponible et à pouvoir participer à ses 4 jours.

Réalisation de la mission :



- Je me présente avec des vêtements et des chaussures adaptés à la mission à réaliser.
- Durant ma mission, je n'utilise pas mon téléphone, pour me consacrer pleinement à la tâche qui m'est confiée.
- La consommation de tabac et/ou d'alcool est strictement interdite pendant toute la durée de la mission.

Les tâches et le comportement :



- Je respecte le matériel qui est mis à disposition et j'en prends soin. Si cela m'est demandé, je lave et je range le matériel à la fin de ma mission.
- Je respecte toutes les personnes que je suis amené(e) à côtoyer (les encadrants, les usagers de la commune et toute autre personne que je peux rencontrer à l'occasion de ma mission)
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je réalise avec soin les travaux qui me sont confiés.

Les sanctions en cas de non respect des consignes :



- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif argent de poche.
- Pas d'indemnisation de la mission pour laquelle un non respect du contrat a été jugé par les encadrants (consignes non respectées, comportement inapproprié)

Indemnisation :



- La réalisation d'une mission dans le respect du présent contrat entraîne le versement d'une indemnité, celle-ci est fixée à 15€/mission. Elle sera versée par virement aux jeunes possédant un RIB à son nom.



J'atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions énoncées.

Fait à le

Signature du participant
Avec la mention "Lu et approuvé"

Le dossier est à remettre en mairie ou par courrier : mairie@apremont85.fr

- Avant le 07 octobre 2025 pour les vacances de la toussaint
- Avant le 27 janvier 2025 pour les vacances d'Hiver
- Avant le 28 mars 2025 pour les vacances d'Avril
- Avant le 27 juin 2025 pour les vacances d'été

Disponibilités : (cochez la ou les semaines où vous êtes disponibles)

☐ Matin du 21 Octobre au 25 Octobre 2025

☐ Matin du 28 Octobre au 01 Novembre 2025

VACANCES TOUSSAINT

☐ Matin du 10 Février au 14 Février 2025

☐ Matin du 17 Février au 21 Février 2025

VACANCES HIVER

☐ Matin du 07 Avril au 11 Avril 2025

☐ Matin du 14 Avril au 18 Avril 2025

VACANCES AVRIL

☐ Matin du 07 Juillet au 11 Juillet 2025

☐ Matin du 14 Juillet au 18 Juillet 2025

VACANCES ETE